

# UN ÉTAT FORT AU SERVICE DE NOTRE CULTURE



*Expression de nos talents individuels et collectifs, somme de nos sensibilités, témoignage de notre peuple, notre culture est à chérir et à protéger.*

*Avec l'avènement de nombreuses plateformes de diffusion numériques, nous pouvons exporter nos œuvres jusqu'à des frontières inespérées. Encore faut-il s'assurer que notre culture ait la place et les revenus qui lui reviennent ici!*

## Un État fort au service de la culture québécoise

---

- Augmentera de façon importante le budget du ministère de la Culture et des Communications;
- Soutiendra les médias, peu importe leur structure économique;
- Percevra désormais la taxe de vente sur les biens et services achetés à l'étranger sur Internet (Netflix, par exemple), tout en réduisant le taux de taxation d'un montant équivalent sur l'ensemble des biens et services;
- Meta en sorte que les sites de vente en ligne, comme ceux qui permettent la diffusion en continu, offrent à leurs clients au Québec des pages d'accueil spécifiques, mettant en avant au moins 70 % de créations québécoises, dont 65 % seraient francophones, afin de promouvoir les œuvres francophones et québécoises en vitrine, sans restreindre le contenu de l'offre en ligne;
- Appuiera les initiatives de captation artistique du spectacle vivant, pour doter le Québec d'une mémoire numérique et de façon à pouvoir la diffuser sur de multiples plateformes, facilitant ainsi l'accès à la culture pour les classes défavorisées, les personnes à mobilité réduite et celles vivant dans les régions éloignées;
- Interviendra contre les impacts de l'offre illégale, des politiques de prix inéquitables ou encore de la protection difficile du droit d'auteur;
- Mettra en place des projets pilotes dans les écoles primaires pour que les enfants découvrent l'histoire de leur milieu de vie et développent un attachement à leur quartier et à leur région.